



ÉTÉ 2023

SPECIAL - PIERRY -



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE

Page 2

ASSOCIATIONS - JEUX

Pages 8-13

APPEL DES MAIRES DE FRANCE

Page 3

INFOS PRATIQUES

Pages 14-18

LA FÊTE PATRONALE

Page 4

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Page 19

LE FLEURISSEMENT

Page 5

AU COEUR DE NOS ÉCOLES

Page 6

ÉTAT CIVIL - OPAH - NUMÉROS UTILES

Page 20

ALSH

Page 7

L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

Ce bulletin d'été annonce la période des vacances et des moments privilégiés où nous profitons des longues soirées et des belles journées bercées par le soleil.

Les pluies et orages ont apporté l'eau indispensable à la Nature et permis de reconstituer le niveau des nappes phréatiques. Les grandes chaleurs connues l'an passé semblent également vouloir être de retour cette année. Dans ce numéro, nous vous rappelons les mesures de sécurité sanitaire qui permettent de passer l'été dans les meilleures conditions.

C'est aussi la période des manifestations municipales avec la fête patronale qui a repris ses droits à l'Hors du Ru, permettant de profiter d'un peu de fraîcheur dans le parc car le soleil et les températures élevées s'étaient également invités pour ce week-end de juin. Petits et grands ont pu se divertir avec les différentes attractions proposées tout au long du week-end.

La kermesse des écoles de Pierry lui a emboîté le pas, avec une météo un peu capricieuse le matin lors de l'installation des barnums, stands et estrade, mais le soleil nous a accompagnés tout l'après-midi pour apprécier les présentations de nos enfants, puis les attractions et jeux pour tous les âges.

Un grand merci à l'équipe enseignante, aux parents, au personnel municipal et à tous les parents et bénévoles qui ont permis de réussir ce bel après-midi.

Les travaux annoncés lors du précédent bulletin commencent à prendre forme. Les terrains de pétanque sont en cours de réalisation. Dans le cadre du sport et des loisirs, les travaux du mini-stade et de la coulée verte démarreront dans les prochains jours. Ces équipements permettront de partager de bons moments, en famille ou entre amis. La clôture des courts de tennis sera également revue afin de sécuriser et relooker le site.

Dans nos écoles, les fenêtres et portes de l'école maternelle seront changées pendant les vacances d'été. Les menuiseries en aluminium permettront d'apporter un confort fort attendu par les enfants, enseignants et personnels. En élémentaire, les sols des classes de l'étage, la cage d'escalier et les couloirs du rez-de-chaussée feront peau neuve. Les lave-mains seront également changés pendant les travaux. Il est impératif de réaliser tout ceci pendant les vacances d'été.

S'agissant de la voirie, la rue de la Marquetterie est programmée pour l'après vendanges afin de ne pas perturber l'activité viticole.

Si tout semble serein dans notre village, il n'en est pas de même dans le monde qui nous entoure La guerre en Ukraine est toujours d'actualité et continue d'entraîner des répercussions sur notre activité, au quotidien.

Enfin, et nous le déplorons, les événements de la semaine passée ont remis à l'ordre du jour les nuits agitées dans nombre de villes et quartiers avec des émeutes, destructions, pillages et atteintes à l'intégrité des biens et personnes qui ne peuvent être acceptés dans un état de droit.

Rien ne saurait justifier de tels actes, même la mort d'un jeune adulte.

Aussi je vous invite à lire le message de l'Association des Maires de France et de poursuivre par la lecture de notre bulletin.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances.

Bien cordialement,

Eric PLASSON, Maire de PIERRY



Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'État, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés.

Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre.

Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.

A nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République, vive la France



LE 8 MAI

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée au Monument aux Morts situé au cimetière de Pierry, renouant ainsi avec la tradition de commémoration de nos aînés morts pour la France.

Nos anciens sont toujours actifs sur notre Commune pour commémorer le souvenir des actes volontaires de ceux qui ont défendu leurs familles et leur Liberté.



Après le dépôt d'une gerbe par Monsieur Plasson, Maire, et Monsieur Triboy, Adjoint, les élèves, accompagnés de Madame Nogueira, ont chanté la Marseillaise.

Cette cérémonie s'est achevée à la salle des fêtes pour le traditionnel vin d'honneur servi par les élus.

PIERRY EN FÊTE

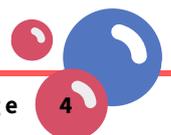


La fête patronale organisée par la mairie s'est déroulée du 10 au 12 juin 2023 et nous avons bénéficié une nouvelle fois d'une météo ensoleillée. Les festivités ont commencé samedi soir avec une retraite aux flambeaux dans les rues du village. Parents et enfants ont pu déambuler dans les rues de Pierry dans une atmosphère conviviale et musicale avec l'harmonie de Magenta. Le point culminant fut, sans aucun doute, le feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands.

Un spectacle de magie a été proposé le dimanche après-midi, apportant une touche de mystère et d'illusion à la fête. Puis un close-up, une forme de magie de proximité où Willie le magicien a interagi directement avec les spectateurs en les divertissant tout au long de la fête.

Nous avons aussi profité d'activités ludiques et récréatives parmi les nombreux stands de jeux présents. Un nouveau succès pour cette fête patronale, rassemblant la communauté du village et créant ainsi de beaux souvenirs pour tous les participants.

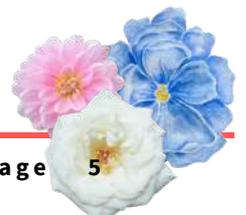
Nouveau rendez-vous est donné pour l'année prochaine !



Retour en images



Un grand MERCI aux agents techniques, Denis et Grégoire, et à tous les bénévoles qui ont participé au fleurissement de notre village.

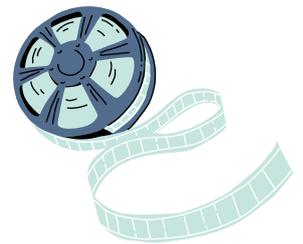


LES ÉCOLES FONT LEUR

Les vacances d'été approchent... Pour fêter la fin de l'année scolaire, les enfants et les enseignants ont convié parents, grands-parents et amis au parc de l'Hors du Rû pour la kermesse des écoles, le samedi 1er juillet.



Chaque classe de maternelle et d'élémentaire a préparé des danses sur le thème du cinéma avec l'aide de leurs enseignants et des agents des écoles. Les enfants de la classe de CM1-CM2 ont joué des sketches qu'ils ont eux-mêmes écrits et enregistrés avec leur enseignant Monsieur FARGET.



L'installation du site et du matériel mis à disposition par la Mairie a été assurée par des parents bénévoles en coordination avec les directrices, Madame BEURAIN et Madame DEVILLERS, et la municipalité, afin que les enfants puissent présenter un très beau spectacle.



L'après-midi a été animée par plusieurs stands tenus bénévolement par les parents et les enseignants : jeux (chamboule-tout, memory, pêche aux canards, pots mystères,...) pour gagner des lots-cadeaux, maquillage, buvette et vente de pâtisseries, ainsi qu'une tombola avec de nombreux et beaux lots à gagner.



FÉLICITATIONS à tous les enfants et aux équipes pédagogiques, pour ce magnifique spectacle !

MERCI à tous d'être venus nombreux pour applaudir les enfants et soutenir le dynamisme de nos écoles !

MERCI aux enseignants et aux bénévoles qui se sont investis pour la réussite de ce moment !

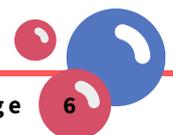
Travaux dans les écoles

Pendant la pause estivale, afin d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants et les enseignants, des travaux dans les écoles seront engagés : fenêtres pour l'école maternelle et réfection des couloirs ainsi que de la cage d'escalier pour l'école élémentaire.

À la rentrée, 135 enfants prendront ou reprendront le chemin de l'école : 43 en maternelle, répartis en deux classes, et 92 en élémentaire, répartis en quatre classes. Les effectifs restent stables pour la maternelle et sont en hausse pour l'élémentaire.

Bel été à tous : enseignants, agents des écoles, enfants et familles !

Blandine VIÉ-FORBOTEAUX – Adjointe au Maire





L'équipe du centre de loisirs composée de Cyrille, Elodie, Tacko, Sandrine, Brigitte et Fanny a proposé des activités manuelles et ludiques sur le thème du Printemps.

37 enfants de 3 à 11 ans ont participé à cette semaine printanière (du 17 au 21 Avril 2023).



Au programme :

Pâte à modeler, peinture, bricolage et jeux sportifs.

Mercredi 19 Avril 2023, les enfants ont visité la ferme pédagogique de La Bergerie à Cerneux (77).

Journée très diversifiée :

- Fabrication de pain par les petits
- Tissage de la laine par les grands
- Découverte des animaux : chèvres, canards, moutons, lapins, cochon, âne et poneys
- Sans oublier la nurserie des poussins...

Une belle journée à la campagne pour tous, entourés d'animaux et de personnes passionnées...

Vendredi 21 avril 2023, sous un soleil clément, les grands ont participé à une initiation Tennis.

La séance s'est déroulée sur les terrains de la commune de Pierry grâce à l'intervention de Mr Japin.

Merci à lui pour son professionnalisme.

Ce fut une semaine de loisirs bien enrichissante et épanouissante pour les enfants.



Fanny COUSIN

Directrice Périscolaire-Extrascolaire



ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

**Saison 2022/2023 de l'Entente Sportive des Coteaux Sud,
club de foot regroupant les communes de
PIERRY, MOUSSY et CHAVOT-COURCOURT**

L'Entente Sportive des Coteaux Sud fait son bilan de fin de saison

Que s'est-il passé pour nos équipes cette saison ?

Les équipes **d'U6-U7-U8-U9 et U11** n'ont pas de classement, elles effectuent des plateaux tout le long de la saison.

Nos **U13** évoluent en District 3. Ils ont terminé 6e sur 6 avec 1 victoire et 4 défaites pour la première phase. La deuxième phase a été plus encourageante, ils terminent à la 8e place sur 10 avec 2 victoires, 1 nul et 6 défaites. Une saison difficile pour nos jeunes U13 qui se sont malgré tout bien défendus.

Nos **U16** ont évolué en District 1 pour la première phase et terminé 4e sur 6 avec 4 victoires et 6 défaites. La 2e phase a donc été jouée en District 2, avec un classement final très prometteur de 1er sur 9 équipes, avec 7 victoires sur 7 matchs. Une belle saison des U16 qui confirme de plus en plus leur progression d'année en année.

Nos **séniors** évoluent en District 2. Avec 13 victoires, 5 nuls et 4 défaites, ils terminent 3e de leur groupe. Ils ont aussi fait de très bons résultats dans les coupes, en s'inclinant seulement 1-0 au stade DELAUNE lors de la finale CHAUVIN LESOEUR (coupe de la Marne toutes compétitions district confondues) face à Reims la Neuville évoluant également en D2, et en s'imposant 1-0 lors de la finale FPS TOMA face à l'équipe de Reims Murigny récemment couronné champion de D1 et ils montent en régional 3 la saison prochaine, un bel exploit de nos seniors. Félicitation à TOUS nos joueurs petits et grands, ainsi qu'aux encadrants de chaque équipe.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont donné de leur précieux temps pour faire perdurer le club et merci à tous les éducateurs de faire partager toutes leurs connaissances footballistiques. L'éducation par le sport reste notre priorité.



Le club remercie la Mairie de Pierry, (Monsieur le Maire, les conseillers, les secrétaires et les agents communaux) pour leur professionnalisme, leur sérieux et la relation avec le club.

Le club aimerait remercier les Pierrytiers et Pierrytières, depuis quelques années vous êtes de plus en plus nombreux et nombreuses à venir voir nos équipes sur le bord du terrain de Pierry.

Nous espérons que cela continuera, encore merci à vous.

Encore un immense MERCI à tous!!!

**M. Rudy GADRET-
Président de l'Entente Sportive des Coteaux Sud**





LES SARMENTS ARGENTÉS



Les « Sarments argentés » poursuivent leur programme comme prévu.

Nous sommes partis à Amiens aux Hortillonnages pour un repas croisière, puis visite de la cathédrale.

57 personnes étaient présentes pour cette journée très réussie.

Ensuite, départ pour le Portugal du 11 au 18 juin. Superbe séjour avec le beau temps et de beaux paysages. Les 43 participants ont tous été ravis de leur voyage.



Le 2 juillet, ce sera pique-nique sous forme de buffet.

Le 12 août, sortie à Sélestat pour la fête des dahlias... quelques places restent encore disponibles.

Nous rappelons que toutes les manifestations sont ouvertes aux Pierrytiers et Pierrytières (voyages, sorties d'une journée, repas).

Pour information, la salle du Chai fermera ses portes pour notre association du 31 juillet au 04 septembre 2023.



Renseignements par téléphone au 06 10 20 79 87
ou par mail joellalin@sfr.fr



Le président Joël LALIN



Anim'Pierry.

C'est sous un soleil radieux que ce 18 juin, nous avons organisé notre salon du « Bien-Être ». Une première à la salle des fêtes de Pierry. Il fallait oser et nous avons osé. L'Abbé Pierre disait : « le plus grand échec c'est de ne pas avoir le courage d'oser », et bien nous en avons fait notre adage et nous nous sommes lancés dans l'aventure... Le pari fut gagnant !!! Que ce soient les exposants ou visiteurs, tous sont repartis satisfaits et surpris par la particularité et la qualité de l'évènement.

En complément aux expositions, différents ateliers ont permis aux volontaires de tester, voire de s'initier à certaines médecines douces avec des résultats surprenants !

Tout au long de la journée, les visiteurs se sont succédé dans une ambiance conviviale, sous l'œil attentif des organisateurs aux petits soins pour tous.

A refaire sans aucun doute... Merci à tous les participants, exposants et visiteurs.

Une animation pousse une autre. Déjà nous travaillons sur la fête des vendanges dont notre souhait est d'en faire un évènement incontournable parmi toutes les différentes manifestations qui se déroulent dans notre village dont nous nous réjouissons.

Des informations complémentaires vont suivre très prochainement.

Anim'Pierry

**Même la buvette
était aussi à
l'heure du
Bien-Être !!!**

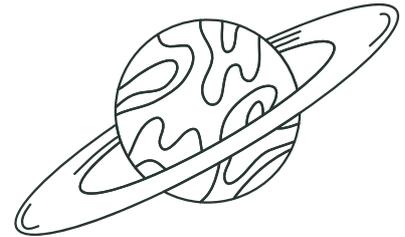




Les jeunes d'Eratosthène



ÉRATOSTHÈNE



Notre prochaine animation : La Nuit des étoiles

Elle aura lieu sur le terrain de foot de Pierry le samedi 29 juillet.

Attention : changement de date et de lieu !!!!!

- Observation du soleil à partir de 16h jusque 19h
- Observation de la lune et d'autres objets célestes à partir de 21h30
- Des séances de planétarium seront proposées tout au long de la soirée



Cette manifestation est gratuite.

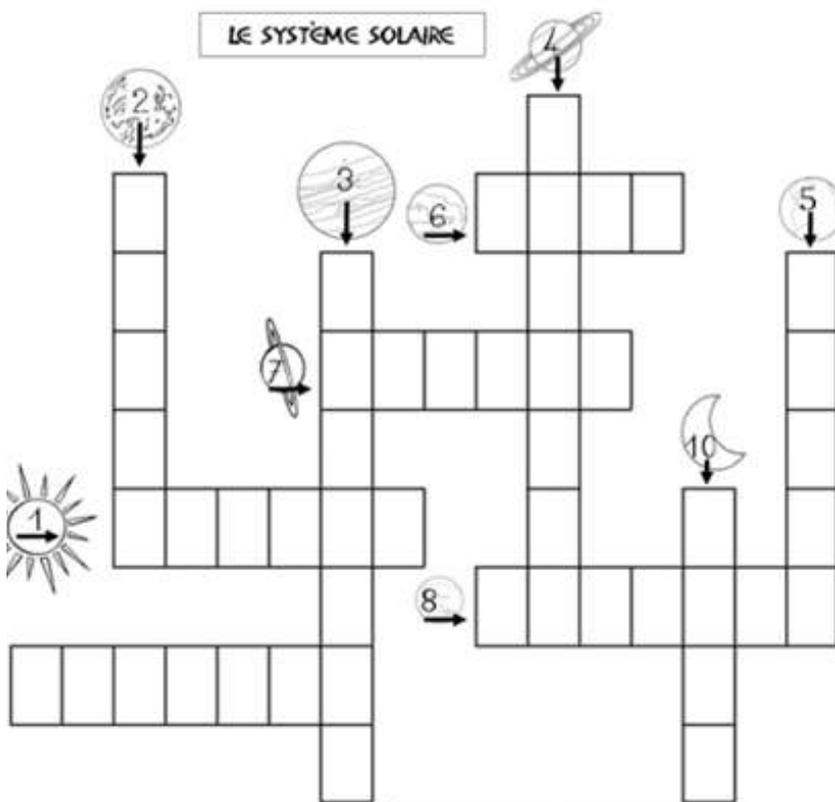
Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre par mail :

association.eratosthene@orange.fr

Ou par téléphone: 03 26 58 34 68

Ou par courrier: Association Eratosthène, déposé en mairie.

Notre site : <http://www.eratosthene.org>



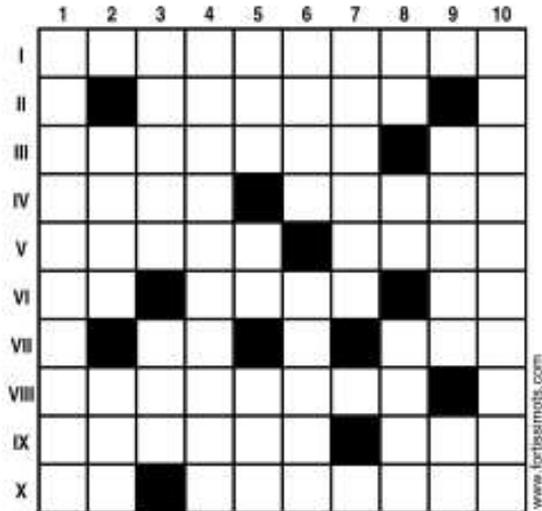
- 1 : c'est notre étoile
 2 : elle est très chaude beaucoup de volcans
 3 : c'est la plus grosse Planète
 4 : elle a beaucoup d'anneaux
 5 : on habite sur cette Planète
 6 : elle est rouge, c'est 4ème planète
 7 : c'est la 7ème planète elle est froide
 8 : c'est la 8ème planète plus éloignée du soleil
 9 : c'est la planète la plus proche du soleil
 10 : c'est le satellite de terre



Réponses

10. Lune
 9. Mercure
 8. Neptune
 7. Uranus
 6. Mars
 5. Terre
 4. Saturne
 3. Jupiter
 2. Venus
 1. Soleil

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fimes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Progue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

SUDOKU 1

5			7		8		1	
	8				3		7	
			4			2	5	3
	4			9		6	1	
		6		8		7		
	5	1		4				9
7	1	5			6			
	3		8					6
4		8			1			2

SUDOKU 2

			1	3				
5		6		8		7		
				5		8	3	4
9	6		4					
	7		6		5		4	
					7		6	3
4	9	5		6				
		7		4		9		6
					2	4		

RÉPONSES

S	N	O	U	T	S		E	R	E
E	S		A	U	E	A	S	C	I
G		S	L	E	R	E	A	T	N
A				M	B	O			A
L				R	E	R	I	T	S
A				E	T	E	S	A	N
A				E	T	I	R	I	S
						T	A	M	E
M						S	E	G	U
C	O	M	P	O	S	T	A	G	E

1

4	6	8	9	7	1	5	3	2
9	3	2	8	5	4	1	6	7
7	1	5	2	3	6	4	8	9
2	5	1	6	4	7	3	9	8
3	9	6	1	8	5	7	2	4
8	4	7	3	9	2	6	1	5
6	7	9	4	1	8	2	5	3
1	8	4	5	2	3	9	7	6
5	2	3	7	6	9	8	4	1

2

6	8	3	9	1	2	4	5	7
2	1	7	5	4	3	9	8	6
4	9	5	7	6	8	3	1	2
1	5	4	8	9	7	2	6	3
3	7	8	6	2	5	1	4	9
9	6	2	4	3	1	5	7	8
7	2	9	1	5	6	8	3	4
5	3	6	2	8	4	7	9	1
8	4	1	3	7	9	6	2	5

Courant juin la mairie a envoyé à toutes les personnes de Pierry, âgées de plus de 70 ans, un courrier à remplir et à renvoyer à la mairie si elles souhaitent être aidées pendant les périodes de canicule.

Si vous ne l'avez pas fait (oubli, absence ...) vous pouvez toujours contacter le secrétariat de mairie au 03.26.54.03.15 pour modifier cet oubli.

Quelques conseils simples à suivre permettront de réduire les risques liés à la canicule.

Quelles précautions prendre face à la canicule ?

Des précautions élémentaires et quelques bonnes habitudes peuvent permettre à nos aînés de traverser sans encombre ces épisodes de canicule

- Fermer les volets, les rideaux ou les stores des fenêtres situées sur les façades exposées au soleil;
- La nuit, créer des courants d'air dans le logement;
- Se rendre dans des lieux climatisés (grandes surfaces, magasins...);
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-16h) ;
- En cas de sortie, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires;
- Prendre régulièrement des douches " normales à tièdes ";
- Boire entre un litre et demi et deux litres d'eau par jour;
- Ne pas consommer d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la canicule et favorise la déshydratation;
- Éviter les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées;
- En cas de difficulté à avaler les liquides, consommer des fruits et des crudités;
- Manger normalement même sans faim;
- Éviter les activités physiques (sports, jardinage) pendant la canicule.



Qu'est-ce que la canicule?

La canicule est une période de très forte chaleur au cours de l'été, lorsque la température diurne est élevée sans que la température nocturne descende suffisamment pour rafraîchir l'atmosphère.

Par exemple : si les températures dépassent 35 degrés en journée sans descendre la nuit sous les 20 degrés, pendant plusieurs jours, il s'agit d'une situation de canicule.

Les personnes âgées sont sensibles aux grandes variations de température. En cas de fortes chaleurs, **elles sont spécialement exposées au risque de déshydratation et aux dangers de la canicule.**

Les raisons de cette vulnérabilité sont :

- **des troubles de la sudation** : Dans un contexte de fortes chaleurs, les personnes âgées produisent moins de sueur que les personnes plus jeunes. Elles ont donc plus de mal à adapter leur corps aux élévations soudaines de températures.
- **un dérèglement du mécanisme de la soif** : Alors que normalement la sensation de soif apparaît dès que l'organisme a besoin d'eau pour maintenir son équilibre, chez les personnes âgées, elle intervient avec un certain retard. Les personnes âgées doivent donc apprendre à boire, avant même d'avoir vraiment soif, que ce soit pendant ou hors période de canicule.

Francine LEBERT, Conseillère municipale déléguée



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES

- Je privilégie les zones de baignade surveillée** (Icon: lifeguard stand)
- Je ne me baigne pas dans les zones interdites à la baignade** (Icon: no swimming sign)
- Je me mouille la tête, la nuque et le ventre en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau** (Icon: person splashing)
- Avant la baignade, j'évite de m'exposer excessivement au soleil** (Icon: person sitting under sun)
- Je ne consomme pas d'alcool avant la baignade** (Icon: crossed-out alcohol glasses)

ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pourquoi ?
Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?
Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.

**NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :
15 - 18 - 112**

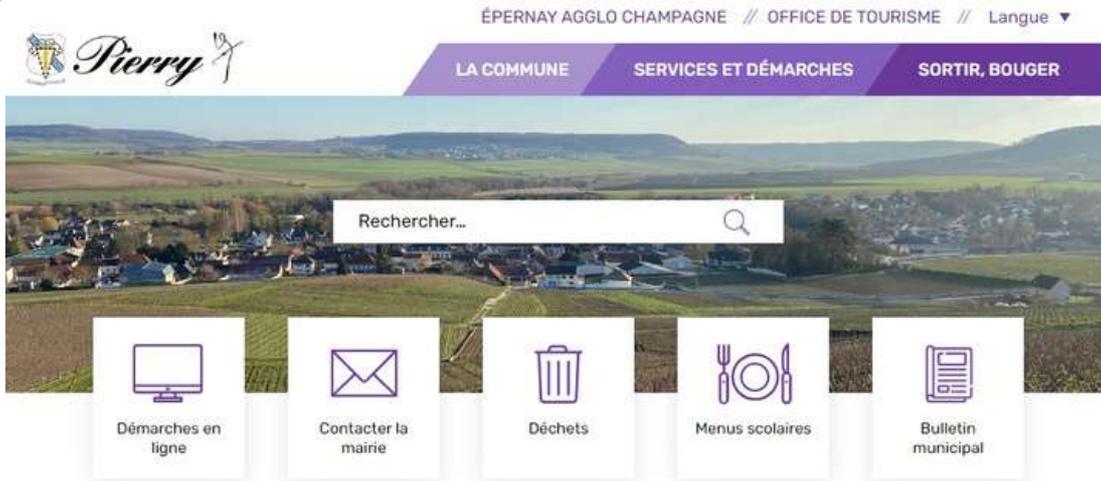
Pour plus d'informations
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades



pierry.fr

NOTRE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

pierry.fr



Découvrez la nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

pierry.fr

Un évènement à promouvoir ? Vous êtes un professionnel ou une association ?

Profitez d'une diffusion gratuite sur notre site internet ! Dans l'onglet "**Contacter la mairie**" n'hésitez pas à remplir le formulaire et nous faire part de toutes les informations nécessaires pour publier vos actualités sur notre agenda.



L'UNAFAM-Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques le plus souvent désignée par le simple terme « UNAFAM », est une association française créée en 1963, reconnue d'utilité publique en 1968. L'UNAFAM apporte une aide aux familles de personnes souffrant de troubles psychiques.

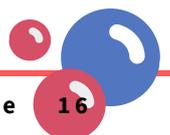
Vous avez envie d'aider votre proche souffrant de troubles psychiques (Bipolarité, dépression sévère, schizophrénie, toc), vous pouvez vous adresser à l'accueil UNAFAM-MARNE. Permanences à la Maison des Arts et de la Vie Associative sur rendez-vous au 06 78 57 51 92

RAPPEL DES NOUVEAUX HORAIRES**SECRETARIAT DE MAIRIE:**

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée

**AGENCE POSTALE:**

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61



**Agence Postale Communale**

Lundi et vendredi

de 13h 45 à 18h 15

Mercredi de 8h 45 à 11h 45

Téléphone:

03 26 56 30 61

**La boîte aux lettres se trouve
rue Cazotte, à côté du Chai.**

Levées du courrier: 12h

du lundi au samedi

Heure Limite de dépôts pour un
départ le jour même: 12h**Urbanisme**Dossier à retirer auprès du
secrétariat de mairie**Élections**Inscriptions possibles toute l'année
sur
service-public.fr**Journées Ramassage Déchets****Lundi Matin :**

déchets ménagers/ déchets BIO

Jeudi Matin :

sac jaune uniquement !

Les bacs sont à venir.

Ouverture secrétariat MairieLe lundi/mardi/jeudi/vendredi
de 9h à 12 h

et sur RV l'après-midi

au 03 26 54 03 15

Fermé mercredi toute la journée

ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Il est important de rappeler certaines règles de civisme favorisant le bien-vivre ensemble, le respect des autres, des espaces publics et privés. Par des gestes simples, chacun d'entre nous peut contribuer à ce que Pierry soit un village agréable à vivre.

Désherbage : Nous vous rappelons que c'est au riverain de nettoyer son trottoir.

Des bénévoles aident au fleurissement et à l'embellissement de notre village, aidez-les en faisant l'effort de désherber le devant de votre habitation. D'avance, un grand merci.

Brûlage de déchets verts : La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY

du 1er juillet au 31 août : Tous les jours de 8h à 13h

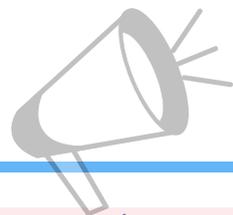
du 1er septembre au 31 octobre : Fermée le lundi

mardi de 14h à 18h

mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

dimanche de 9h à 12h





UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiens sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous**.

Nous voulons rappeler ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter **le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (**03 26 54 03 15**).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques :

<https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

Le **Périscolaire** est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

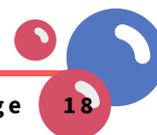
Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

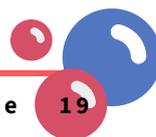
Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com

Le thème des mercredis récréatifs de septembre et octobre 2023 : "L'ART CULINAIRE"





Naissance

Eliot GAUTRON
le 4 mai 2023

Mariage

Guillaume et Monica FRAN CART
le 17 juin 2023



DES AIDES FINANCIÈRES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) multisites sont mises en œuvre sur le territoire d'Épernay Agglo Champagne pour 5 ans. La commune de Pierry est concernée par l'OPAH intercommunale.

Ce dispositif d'aides financières et d'ingénierie vise à encourager la rénovation des logements privés de plus de 15 ans, l'amélioration de leur confort, de leur performance énergétique, à soutenir les travaux de maintien à domicile et à lutter contre la vacance et l'habitat dégradé.

Cette action est menée par Épernay Agglo Champagne, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), le Conseil Départemental de la Marne, la Région Grand Est, le PETR du Pays d'Épernay Terres de Champagne.

Au-delà des aides financières et de réduction d'impôts pour les bailleurs, ce dispositif propose aux ménages éligibles un accompagnement gratuit et personnalisé (conseils neutres, visites, études de faisabilité du projet, assistance pour le montage des dossiers de subventions...).

Afin de vérifier votre éligibilité aux programmes, de vous accompagner dans vos démarches ou pour toute demande de renseignements, Épernay Agglo Champagne a missionné l'opérateur Urbam Conseil, associé au bureau d'études Enercoop Nord-Est, pour les cinq années à venir.

Des flyers sont disponibles au secrétariat de mairie de Pierry et l'équipe opérationnelle est joignable par téléphone au 03.24.71.00.91 ou par mail à :

marne@urbam.fr

Numéros courts en cas d'urgence joignables gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée



3237 : Pharmacies de garde
3624 : SOS Médecin
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et témoins)
03.26.56.96.60: Police d'Épernay
Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530